

Financer, accompagner et loger



192,2 M€** investis pour la **production de logements abordables**



dont **40,2 M€** dans les quartiers en renouvellement urbain et depuis 2018, **197,2 M€** dans les villes moyennes



8 145 ménages logés

55 304 aides et services attribués

65,7 M€*** d'aides auprès **des salariés des entreprises**

Construire et gérer



101 064 logements sociaux et intermédiaires appartenant aux filiales immobilières d'Action Logement

1 375 logements neufs livrés

1 933 mises en chantier

2 782 agréments obtenus

Chiffres clés 2022*

Président



Daniel CERUTTI (MEDEF)

Vice-présidente



Ghislaine STEPHANN (CGT)

MEDEF

Frédéric BERNHARD
Laetitia BURCKHART
Jean-François CARPENTIER
Daniel CERUTTI
Thierry DEGLIN
Francis GOLLENTZ
Patrice HALTEBOURG
Vincent MATHIEU

CPME

Riccardo AGNESINA
Alban VIBRAC

CFDT

Robert BALTHAZARD
Michel HUARD

CFE-CGC

Eric BEUSSON
Nadine WINKLER

CFTC

Nathalie GUILLEMIN
Manuel RIBEIRO

CGT

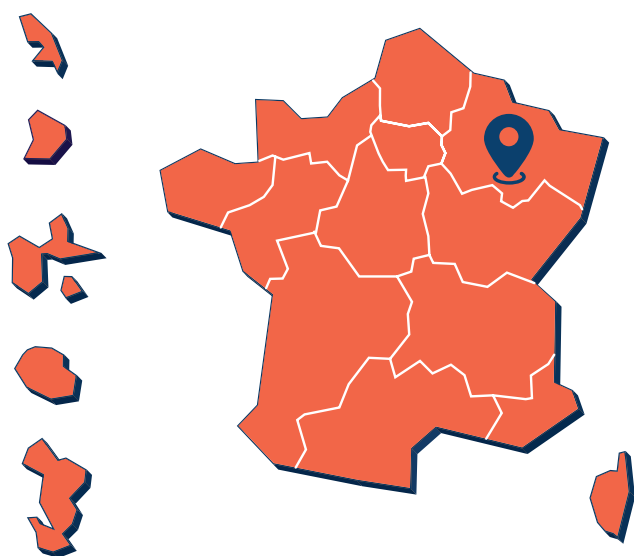
Daniel GARDA
Ghislaine STEPHANN

FO

Nasser NAJI NACHER
Alexandre TOTT



Directeur régional (par intérim) : Philippe RHIM
Responsable Relations Réseau et Territoires Régional Grand Est : Sybille CAUTY
grand-est@actionlogement.fr



Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région, département et région d'Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les départements et régions d'Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement.

Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventions-cadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.



Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés. Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.



Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.